

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NIAFLES (53)**

Nombre de membres En exercice : 11	L'an deux mil vingt-quatre, le quatre décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr GENDRY Daniel, Maire
qui ont pris part à la délibération : 7	<u>Présents</u> : Mrs GENDRY, GIBOIRE, BONNIER Mmes GENDRY S., BÉASSE, MOREAU, <u>Absents(es) excusés(es)</u> : Mrs DESMOTS, RADÉ ,Mmes PERROUIN, FOURNIER. <u>Absent non excusé</u> : Mr TREMBLAY, <u>Secrétaire</u> : Mr BONNIER
Date de convocation : 29/11/2024	

---

Mme PERROUIN Dominique donne pouvoir de vote à Mme GENDRY Sophie pour les délibérations et vote des décisions à l'ordre du jour.

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS Publiée le 14/12/2024**

- Délibération D2024-038 : Indemnité gardiennage Église 2024 : approuvée
- Délibération D2024-039 : Référent bio déchets : approuvée
- Délibération D2024-040 : Contrat maîtrise d'œuvre réhabilitation du Logement: approuvée
- Délibération D2024-041 : décision modificative n°1-Budget primitif commune : approuvée